

Nom : ..... Luxembourg, le.....  
Prénom : .....  
Rue : .....  
Lieu : .....  
Tel. : .....  
Matricule : .....  
N° SAP : .....

Monsieur le Directeur Général de  
l'Entreprise des Postes et Télécommunications

Concerne : Computation rétroactive de périodes de congé sans traitement ou de congé pour travail à mi-temps

Monsieur le Directeur Général,

Me référant à l'article 7 de la loi du 19 décembre 2008 modifiant, entre autres, la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat, qui prévoit la bonification comme période d'activité de service intégrale (pour l'application des avancements en échelon et des majorations de l'indice) de respectivement 10 et 15 années de périodes de congé sans traitement ou de congé pour travail à mi-temps accordées pour élever un ou plusieurs enfants à charge de moins de quinze ans et se situant avant le 1<sup>ier</sup> juillet 2003, j'ai l'honneur de solliciter par la présente la mise en compte de ce chef des périodes suivantes :

Congé sans traitement date

Congé mi-temps date

Congé mi-temps date

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma considération très distinguée.

Signature